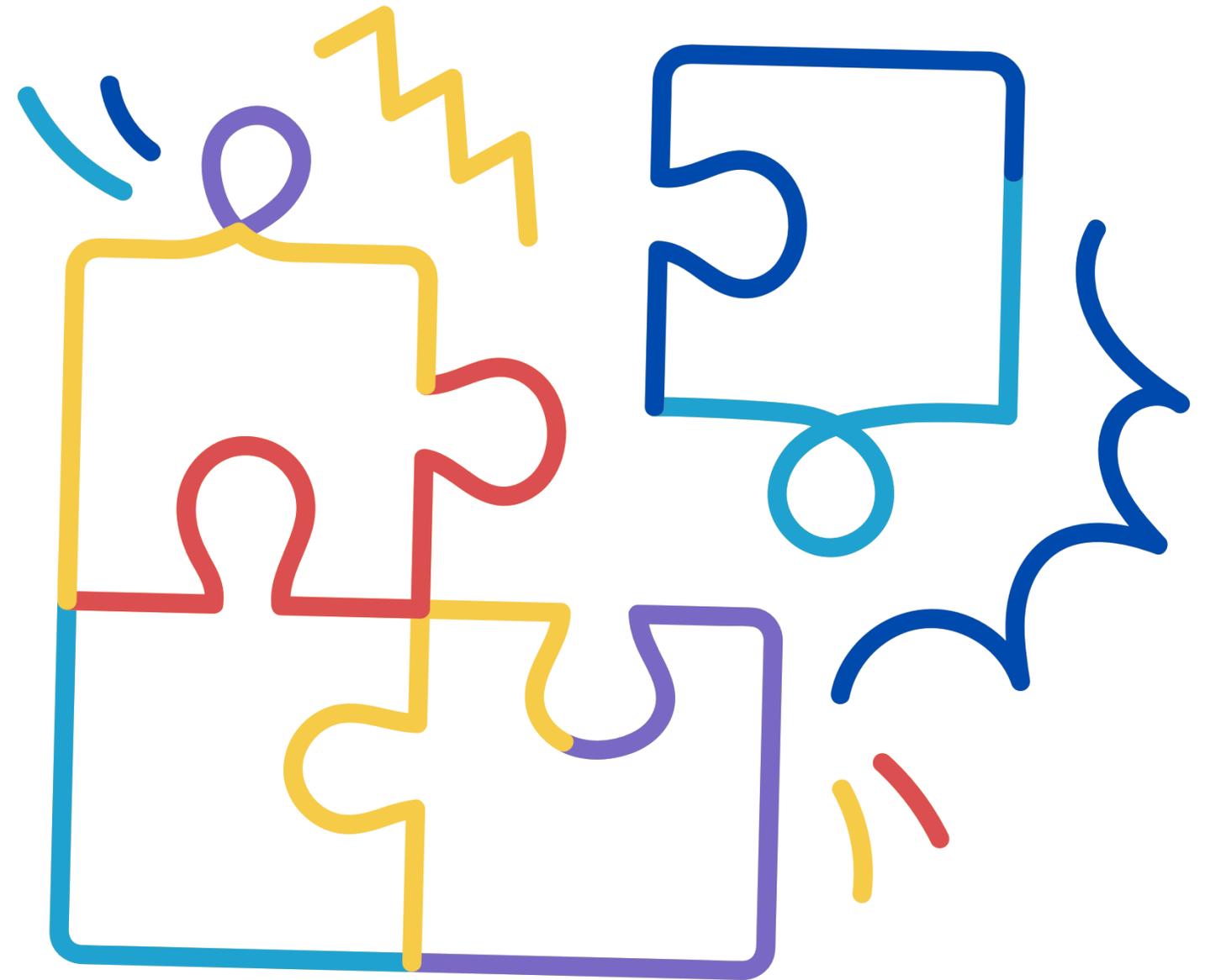


18 OCTOBRE 2024



Cheminevements doux et ruralité

De l'idée à la réalisation, un projet au
service de la mobilité douce

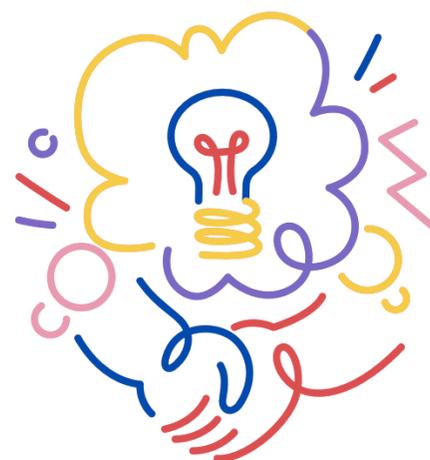


Contexte du projet



Programme municipal

- Engagement de l'équipe municipale
- Intégrer la mobilité douce dans le paysage de la commune



Démarche participative

- Sondages réalisés (internet et papier) : recueil des besoins et attentes avec une forte participation
- Réunion publique pour partager les résultats et présenter le projet



Inspiration

- Visites dans des communes environnantes
- Recherche des bonnes pratiques
- Rencontre avec la gendarmerie
- Travail avec SBAA sur le schéma cyclable

Voies cyclables et sécurité routière

Dans le cadre de sa politique d'aménagement de liaisons douces, circuits pédestres et cyclables, - avec en toile de fond une sécurisation des usagers quel-que-soit leur mode de déplacement -, la municipalité souhaite connaître vos habitudes et attentes en la matière.

Merci de déposer vos questionnaires en mairie à l'accueil ou dans la boîte aux lettres.

Réunions publiques et sondage



1. Votre nom et prénom

2. Vous avez :

Une seule réponse possible.

- Moins de 18 ans
- Entre 18 et 24 ans
- Entre 25 et 39 ans
- Entre 40 et 54 ans
- Entre 55 et 64 ans
- 65 ans et plus

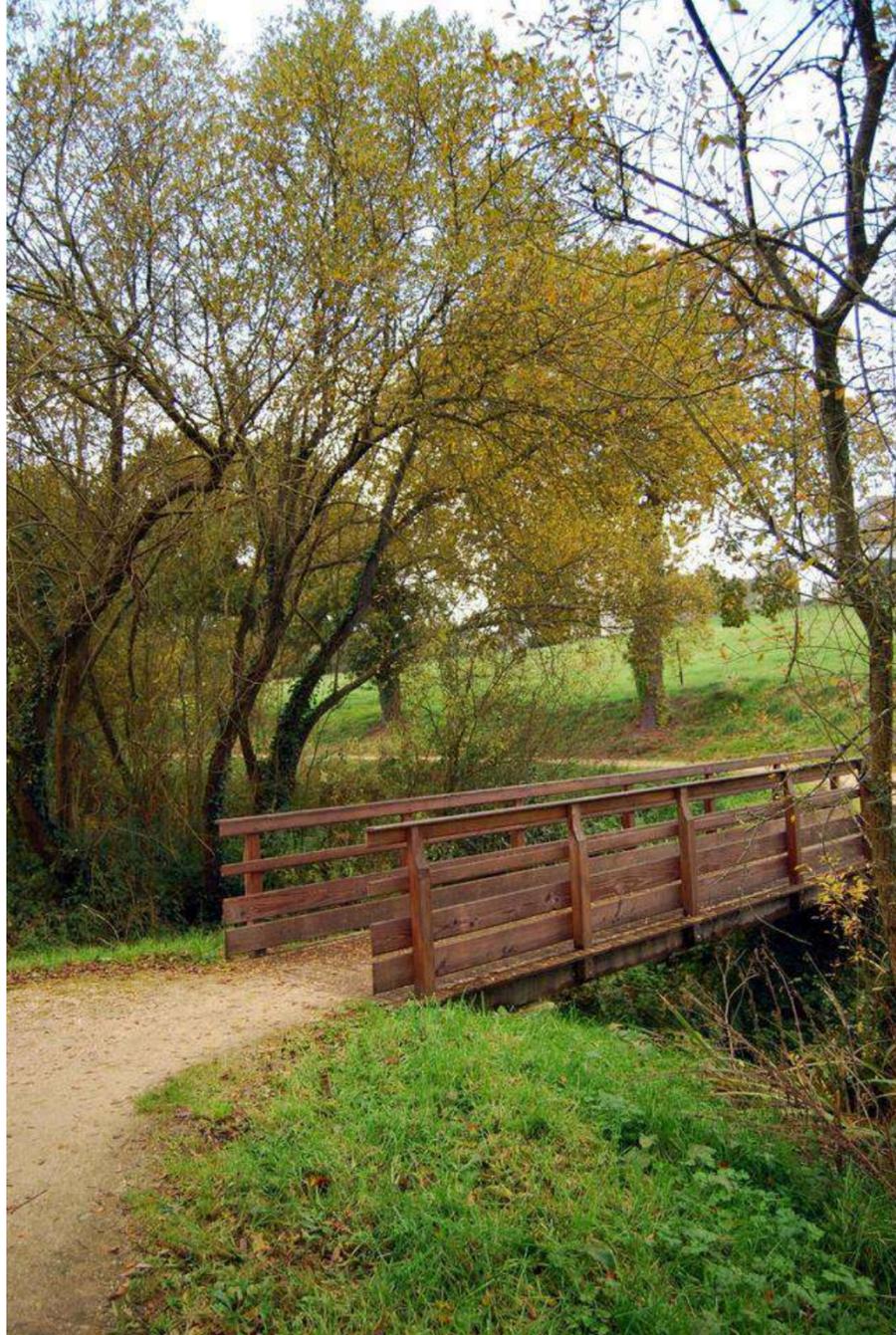
3. Votre domicile à Tréveneuc est :

Une seule réponse possible.

- Votre résidence principale
- Votre résidence secondaire



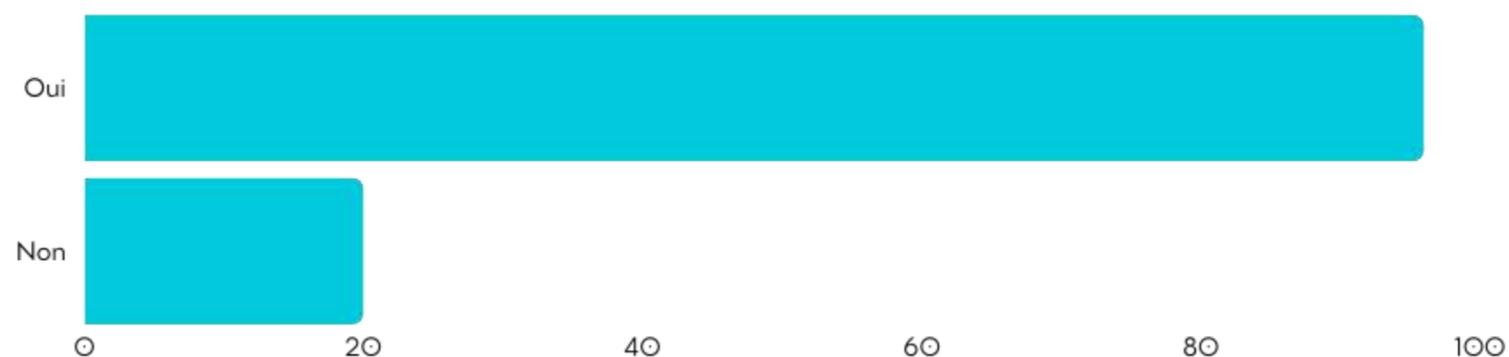
Vallée du kerpont



Cheminements piétons



Quelques chiffres

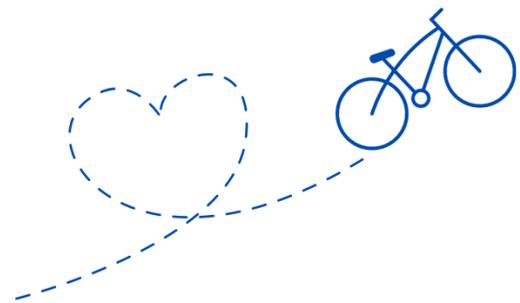


Sur un total de 130 retours, 116 personnes se sont exprimées. Une large majorité (96) s'est positionnée en faveur des cheminements doux.

Concernant la sécurité routière :

- En tant que piéton, 62,4% ne se sentent pas en sécurité
- En tant que cycliste, 68% ne se sentent pas en sécurité
- En tant qu'automobiliste, 70,2% se sentent en sécurité

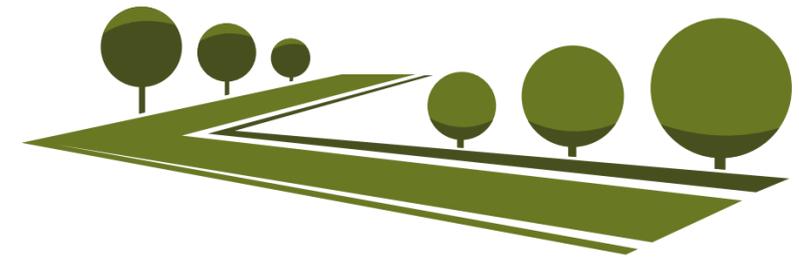
Aménagements



Mise en place de chaucidous (chaussée à voie centrale banalisée)

Cela a été aménagé là où la largeur de la voirie le permettait

Création d'une voie verte sécurisée sur la partie sud de la commune



Passage au 30 km/h dans toute la commune pour plus de sécurité
Avec instauration généralisée de la priorité à droite

Aménagements de routes partagées pour les voiries les plus étroites





Collaboration avec les entreprises locales



- Valorisation de l'économie locale en confiant les travaux à des entreprises de la région



BSM de Pordic pour le marquage au sol

SPM de Lanvollon pour les panneaux signalétiques

- Coordination des travaux pour minimiser les désagréments pour les habitants
 - Réflexion sur le type de revêtements au sol

En parallèle



- Création d'une voie verte côté sud de la commune avec l'aide du département dans le cadre du plan de relance
- Inscription de cette voie au PDIPR
- Mise en place d'itinéraires conseillés en vélo
- Vélo maritime mise en valeur
- Avec SBAA, abri à vélo aménagé dans le bourg
- Supports à vélos ajoutés sur les différents lieux de la commune
- 2 bornes de recharge pour les vélos électriques installées

Saint Marc



Port Goret





Abri à vélo centre bourg



Voie verte de Kerihouet



Bilan financier des travaux



BILAN OPERATION CHAUCIDOUS ET VOIES PARTAGEES

MARQUAGE CHAUCIDOUS ET VOIES PARTAGEES

43 923,15 €

SIGNALETIQUE VOIES CYCLABLES et VOIES...

15 351,78 €

TOTAL DEPENSES HT

59 274,93 €

AMENDES DE POLICE : CHAUCIDOUS et VOIES...

10 026,00 €

PREFECTURE 22 : DSIL : CHAUCIDOUS et VOIES...

13 988,00 €

TOTAL RECETTES

24 014,00 €

Bilan financier des travaux



PLAN DE FINANCEMENT VOIE CYLCABLE KERIHOUET			
Dépenses HT		Recettes	
Travaux	56 281,73 €	Conseil départemental	15 500,00 €
Signalétique	2 196,00 €	SBAA	17 191,09 €
		Autofinancement (min 40 %)	25 786,64 €
Total	58 477,73 €		58 477,73 €

Bilan après 1 an

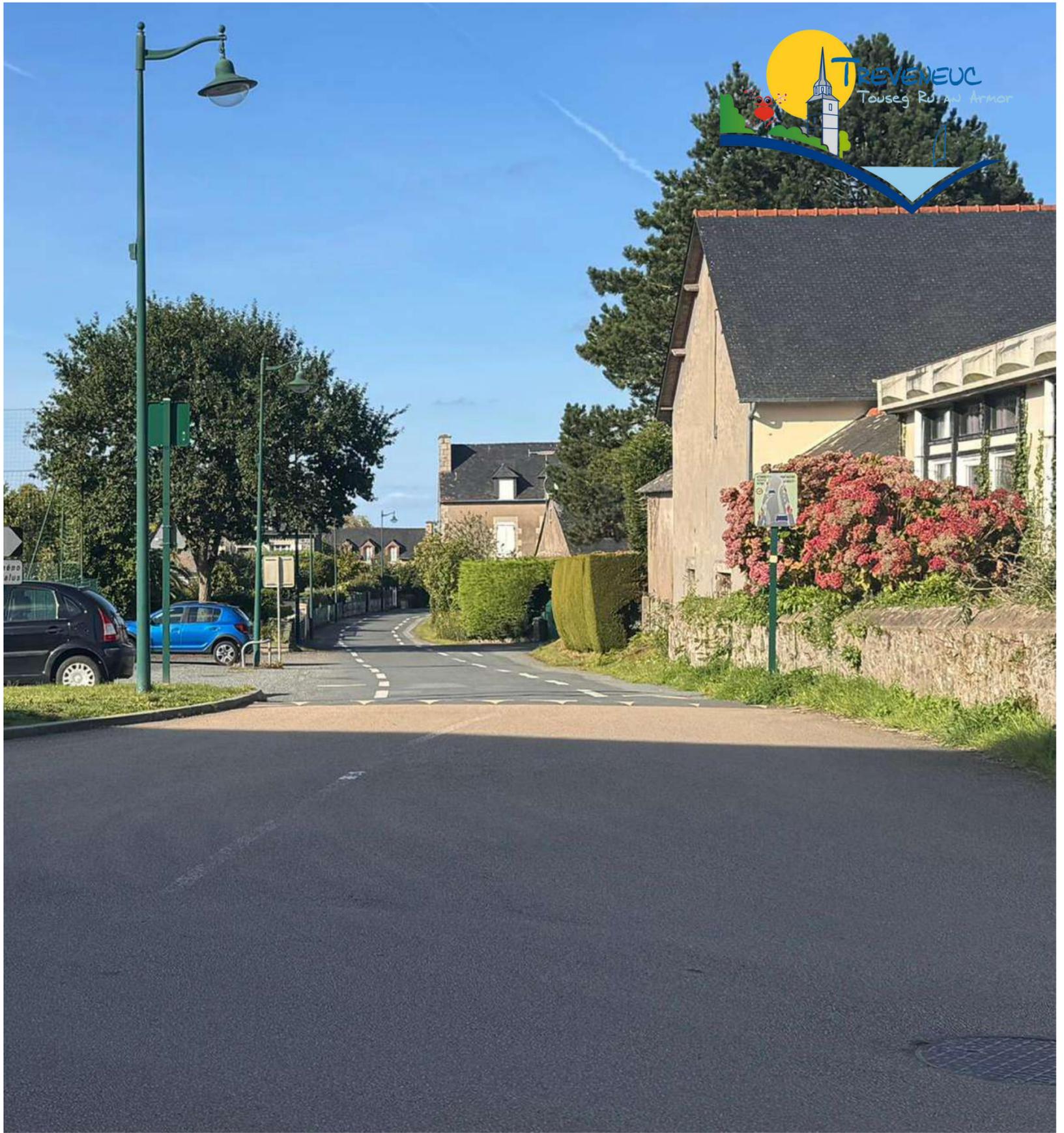


- Nouveau sondage réalisé : moins de participation mais une majorité de personnes satisfaites
- Aucun accident sur la commune
- Augmentation notable de la fréquentation à vélo et à pied
- Soit pour des usages touristiques, de loisirs ou des trajets du quotidien
- Le vélo de plus en plus privilégié pour leurs déplacements pratiques, évitant ainsi de prendre la voiture
- Attribution du label "Ville prudente", gage de sécurité et de mobilité douce











Perspectives futures



- Extension des cheminements doux dans les nouveaux projets
- Sensibilisation continue à l'usage des mobilités douces
- Maintien du label "Ville prudente"

Conclusion



- Un projet qui a transformé la commune :

Plus de sécurité

Plus de mobilités douces (piéton, cycliste, personne à mobilité réduite)

Plus de qualité de vie

- Remerciements à tous les acteurs impliqués : les habitants, les entreprises locales, les services municipaux, SBAA, la préfecture, le département.

Merci pour votre
attention

CENTRE BOURG

N 786

6 PLOUHA
23 PAIMPOL



LE13H TFI

